

Ceci fait partie de la série

# **Diriger l'Eglise**

De

**Coy Roper**

# Qualifications et mise en place des anciens

Comment une assemblée trouve-t-elle des anciens pour remplir la fonction dont nous avons parlé, et que Dieu leur donne ? 1) Les hommes doivent être qualifiés, et 2) ils doivent être nommés à cette responsabilité. Dans toute discussion de la conduite biblique de l'Eglise, il faut donc pouvoir répondre à ces deux questions : Comment les anciens acquièrent-ils leurs qualifications ? Comment les choisir ?

## QUALIFICATIONS DES ANCIENS

Dans une Eglise locale, chaque fois que l'on parle d'anciens, la question des qualifications surgit. Un ancien est-il obligé d'avoir plus d'un enfant ? Est-il nécessaire que tous ses enfants soient des chrétiens fidèles ? Si sa femme meurt, doit-il donner sa démission ? Le fait que nous soyons davantage préoccupés par les qualifications exigées d'un ancien que par le travail qu'il doit accomplir témoigne à la fois d'un problème de priorités et de notre besoin d'être guidés par Dieu dans toute cette question.

### La liste des qualifications

Les qualifications des anciens sont données dans deux passages. Le premier se trouve en 1 Timothée 3.2-7, où Paul dit en guise d'introduction : "Cette parole est certaine : si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une belle activité." ("Voici une parole certaine : si quelqu'un souhaite avoir une fonction de direction dans l'Eglise, il désire une belle tâche." — FC ; "On dit : Celui qui aspire à être un dirigeant dans l'Eglise désire une belle tâche. Cette parole est certaine." — SEM) Ce passage a

conduit beaucoup à croire que le désir d'être ancien est une des qualifications ; mais cela me semble peu probable. Il est vrai, cependant, qu'un homme doit être prêt à servir, qu'il doit aspirer à cette charge avant d'y être nommé.

Paul mentionne en plus d'autres signes distinctifs que l'ancien doit posséder. Pour clarification, nous signalons plusieurs traductions alternatives<sup>1</sup> :

1. "*irréprochable*", COL, TOB, SEM, JER ; "à qui l'on n'a rien à reprocher", FC ; "au-dessus de tout reproche", CHOUR ; "irrépréhensible", DAR, SYN, MAR, GR, GAU ; "inattaquable", OS.

2. "*mari d'une seule femme*", COL, FC, TOB, CHOUR, JER ; "mari fidèle", SEM ; "marié une seule fois", CRAM ; "[témoignant] d'une entière fidélité à sa femme", BEAU.

3. "*sobre, sensé, sociable*", COL ; "sobre, raisonnable et convenable", FC ; "sobre, pondéré, de bonne tenue" TOB ; "sobre, réfléchi, et vivant de façon convenable", SEM ; "sobre, pondéré, ordonné", CHOUR ; "sobre, circonspect, honnête", CRAM ; "sobre, modéré, réglé dans sa conduite", GEN, SEG ; "sobre, sage, honorable", DAR ; "sobre, modéré, bien élevé", OS ; "sobre, prudent, digne", SYN ; "sobre, prudent, grave", OST ; "vigilant, modéré, honorable", MAR ; "réfléchi, travailleur, ordonné, et [ayant] une vie dominée par le bien", LIV ; "vigilant, prudent, décent" ("chaste", GAU), BRID ; "sobre, pondéré, courtois", JER ; "sobre, prudent, digne", GR ; "sobre, prudent, grave et modeste", SA.

4. "*hospitalier*", COL, TOB, SEM, CHOUR,

<sup>1</sup> La clef des abréviations est donnée à la page 2.

JER ; “qu’il reçoive bien ceux qui viennent chez lui”, FC ; “il doit aimer recevoir des invités dans sa maison”, LIV ; “aimant l’hospitalité”, SA.

5. “apte à l’enseignement”, COL, CRAM, JER ; “capable d’enseigner”, FC, TOB, SEM, CHOUR, GL ; “bon pédagogue”, BEAU ; “propre

à enseigner”, MAR, BRID ; “un bon enseignant de la Bible”, LIV.

6. “ni adonné au vin, ni violent”, COL ; “ni buveur ni violent”, FC ; “ni buveur, ni batailleur”, TOB, CHOUR ; “pas (...) buveur ni querelleur”, SEM, CRAM, LIV ; “non sujet au vin, non batteur”, MAR ; “ni adonné au vin, ni prompt à frapper”, BRID.

7. “conciliant (“équitable”, SA ; “bienveillant”, JER ; “aimable”, SEM), pacifique (“ennemi des contestations”, GL ; “ennemi des querelles”, GL ; “ennemi des chicanes”, JER), désintéressé”, COL ; “doux (“indulgent”, GEN, SEG ; “rempli d’indulgente bonté”, BUZ) et pacifique (“ennemi de la polémique”, OS)”, “pas attaché à l’argent”, FC ; “doux, (...) ni querelleur, ni cupide”, TOB ; “que l’amour de l’argent n’ait sur lui aucune prise”, SEM ; “affable, [pas] chicanier, [pas] avare”, CHOUR ; “détaché de l’argent”, OS, JER ; “qu’il n’aime pas l’argent”, SYN ; “éloigné des querelles, exempt d’avarice”, OST ; “non avare”, MAR ; “qu’il ne recherche pas le gain”, LIV.

8. “Qu’il dirige bien sa propre maison”, COL ; “bien diriger sa propre famille”, FC ; “qu’il assume bien ses responsabilités de chef de famille”, SEM ; “menant (“gouvernant”, CRAM) bien sa maison”, CHOUR ; “conduisant honnêtement sa propre maison”, MAR ; “les membres de sa famille doivent avoir une bonne conduite”, LIV ; “présidant bien sa propre maison”, BRID ; “sachant bien gouverner sa propre maison”, JER, TOB.

9. “Qu’il tienne ses enfants dans la soumission avec une parfaite dignité”, COL, TOB ; “ses enfants [doivent] lui obéir avec un entier respect”, FC ; “qu’il maintienne ses enfants dans l’obéissance en toute dignité”, SEM ; “avec des enfants soumis en toute dignité”, CHOUR ; “tenant ses enfants soumis en toute gravité”, DAR ; “dans toute sorte d’honnêteté”, OST ; “sachant bien se faire religieusement obéir de ses enfants”, BUZ ; “tenant ses enfants soumis en toute pureté de mœurs”, MAR (“en toute chasteté”, GL).

10. “Qu’il ne soit pas un nouveau converti”, COL, TOB ; “pas (...) un homme récemment converti”, FC ; “que ce ne soit pas un converti de fraîche date”, SEM, JER ; “non pas un néophyte”, CHOUR, OS, BUZ, GL, SA ; “que ce ne soit pas un nouvellement planté”, BRID ; “il ne faut pas [qu’il] soit chrétien depuis peu de temps”, LIV.

11. “Qu’il reçoive un bon (“un beau”, CHOUR) témoignage de ceux du dehors”, COL ; “qu’il mérite le respect (“la considération”, BUZ) de ceux qui

## TRADUCTIONS ET LEURS ABREVIATIONS

Les traductions citées dans cette leçon peuvent se repérer dans la liste suivante :

BEAU — Le Nouveau Testament, Pierre de Beaumont

BUZ — Le Nouveau Testament, édition Buzy

BRID — Le Nouveau Testament, édition Bridel

CAR — La Sainte Bible en forme de paraphrase, édition Carrières

CHOUR — La Bible Chouraqui

COL — La Bible “Colombe”, Nouvelle Version Second Révisée

CRAM — La Bible, version du Chanoine A. Crampon

DAR — La Sainte Bible, version J.N. Darby

FC — La Bible en français courant

GAU — Le Nouveau Testament, version Gaume

GEN — La Bible, “Nouvelle Edition de Genève”

GL — La Sainte Bible selon la Vulgate, J.B. Glaire

GR — Le Nouveau Testament, édition Grasset

JER — La Bible de Jérusalem

LEP — Actes des Apôtres, Epîtres, Apocalypse, version Lepin

LIV — Le Livre, Nouveau Testament

MAR — La Sainte Bible, version Martin

OLT — Le Nouveau Testament, version Oltramare

OS — Le Nouveau Testament, version Osty

OST — La Sainte Bible, version Ostervald

SA — Le Nouveau Testament, version de Sacy

SEG — La Sainte Bible, version Segond

SEM — La Bible du Semeur

SYN — Le Nouveau Testament, version synodale

TOB — Traduction Oecuménique de la Bible

ne sont pas chrétiens”, FC ; “que ceux du dehors lui rendent un beau témoignage”, TOB ; “il doit (...) jouir d’une bonne réputation parmi ceux qui ne font pas partie de la famille de Dieu”, SEM ; “il faut qu’il soit estimé de ceux qui ne font pas partie de la communauté”, BEAU ; “il faut que (...) ceux qui ne sont pas chrétiens puissent parler de lui en bons termes”, LIV.

On trouve en Tite 1.5–9 les qualifications suivantes :

1. “irréprochable”, COL, TOB, SEM, CHOUR, JER ; “à qui l’on n’a rien à reprocher”, FC ; “irrépréhensible”, OS ; “une réputation intacte”, OLT ; “sans reproche”, GL, LEP.

2. “mari d’une seule femme”, COL, FC, TOB, JER ; “un mari fidèle”, SEM ; “marié à une seule femme”, CHOUR ; “n’avoir été marié qu’une fois”, OS, BUZ ; “n’ayant épousé qu’une seule femme”, GL ; “marié une seule fois”, GAU.

3. “ayant des enfants fidèles”, COL, SEM ; “que ses enfants soient croyants”, FC, TOB ; “ayant des enfants qui adhèrent”, CHOUR ; “n’avoir que des enfants fidèles”, BUZ ; “ayant des enfants qui aient la foi”, OLT.

4. [ayant des enfants] “ni accusés de débauche ni indisciplinés”, COL ; “pas la réputation de se conduire mal (“de dissolution”, OST) ou d’être désobéissants”, FC ; “qu’on ne puisse accuser d’inconduite ou d’insoumission”, TOB, SEM, OS ; “non accusés de luxure ou insoumis”, CHOUR ; “qui ne soient pas accusés de dissipation, ou insubordonnés”, DAR ; “qui ne soient ni accusés de débauche ni rebelles” (SEG) ; “qui ne soient ni accusés de dissolution, ni indociles”, BRID.

5. “ni arrogant, ni coléreux” (“colérique”, FC), COL, TOB ; “ni imbu de lui-même, ni coléreux”, SEM ; “ni fat, ni irascible”, CHOUR ; “non adonné à son sens, non colère”, DAR ; “ni vaniteux, ni impatient”, LIV ; “point altier, ni colère”, CAR ; “ni superbe, ni colère”, GAU ; “non pas plein de lui-même, ni colère”, BRID.

6. “ni adonné au vin, ni violent”, COL ; “ni buveur (“ivrogne”, LIV), ni violent”, FC ; “ni buveur, ni batailleur”, TOB ; “ni buveur, ni querelleur”, SEM, CHOUR ; “non adonné au vin, non batteur”, DAR ; “ni porté à boire [ni] à frapper”, GL.

7. “ni âpre au gain”, COL ; “ni prêt à gagner malhonnêtement de l’argent”, FC ; “ni avide de (“porté à des”, BRID) gains honteux”, TOB ; “ni attiré par des gains malhonnêtes”, SEM ; “ni

cupide”, CHOUR, LEP ; “ni porté à un gain déshonnête”, SEG.

8. “hospitalier, ami du bien”, COL, TOB, SEM, CHOUR ; “qu’il reçoive bien ceux qui viennent chez lui et qu’il aime le bien”, FC ; “hospitalier, ami des gens de bien” GEN ; “aimant le bien”, DAR ; “zélé pour le bien”, BUZ ; “qu’ils se réjouissent de recevoir des invités chez eux et qu’ils aiment tout ce qui est bien”, LIV.

9. “sensé (“homme de bon sens”, SEM), juste, consacré (“pieux”, DAR ; “fervent”, BEAU), maître de lui”, COL, CHOUR ; “raisonnable (“pondéré”, TOB ; “circonspect”, CRAM ; “mesuré”, OLT ; “affable”, SA), juste, saint et maître de lui”, FC ; “maître de ses passions”, CRAM, CAR ; “tempérant” GEN, SEG ; “continent”, DAR, MAR, “chaste”, BUZ ; “l’esprit loyal et pondéré”, LIV.

10. “attaché à la parole authentique (“la vraie Parole”, OLT) telle qu’elle a été enseignée”, COL ; “fermement attaché au message sûr”, FC ; “attaché à la parole digne de foi”, TOB ; “fidèlement attaché à la parole certaine”, SEM ; “attaché à la parole d’adhérence”, CHOUR.

11. “capable d’exhorter (“de consoler”, BRID) selon la saine doctrine et de convaincre les contradicteurs”, COL ; “capable d’encourager (“puissant à exhorter”, GAU) les autres au moyen du véritable enseignement (“en mesure d’encourager les autres selon l’enseignement véritable”, SEM) et aussi de démontrer leur erreur à ceux qui s’y opposent”, FC ; “capable d’exhorter dans la saine doctrine (“par l’enseignement sain”, CHOUR) et de réfuter (“reprendre”, OS ; “confondre”, BEAU) les contradicteurs”, TOB ; “de façon qu’ils puissent l’enseigner à d’autres et montrer à ceux qui sont en désaccord avec eux qu’ils se trompent”, LIV.

On peut regrouper ces qualifications sous plusieurs rubriques. L’auteur Dick Marcear les classe dans six rubriques :

1. *Qualités communautaires.* Il doit être “irréprochable” (1 Tm 3.2). Il est si bien considéré qu’une attaque quant à son caractère serait accueillie par l’incrédulité. Aussi, il doit avoir “un bon témoignage de ceux du dehors” (1 Tm 3.7). L’homme qui sert comme ancien doit forcer le respect non seulement des fidèles, mais de ceux qui ne font pas partie de l’Eglise.

2. *Qualités de caractère.* Il est “sobre, sensé, sociable” (1 Tm 3.2). Il n’est pas “adonné au vin” (1 Tm 3.3).

3. *Qualités intellectuelles.* Il doit être “maître de lui” (Tt 1.8), “apte à l’enseignement” (1 Tm

3.2). Par sa connaissance et ses capacités mentales, il doit pouvoir “exhorter selon la saine doctrine” (Tt 1.9).

4. *Qualités personnelles.* Même si l’on possède tous les “faits” de l’Evangile, si l’on n’est pas capable de faire la preuve que le Christ vit en soi, on n’est pas le dirigeant que Dieu désire. L’ancien doit être “conciliant, pacifique” (1 Tm 3.3), “ni arrogant, ni coléreux (...), ni violent” (Tt 1.7).

5. *Qualités familiales.* Paul pose la question : “Si quelqu’un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l’Eglise de Dieu ?” (1 Tm 3.5).

6. *Qualités tirées de l’expérience.* L’ancien n’est pas un “nouveau converti” (1 Tm 3.6 ; un “néophyte” — CHOUR). Une semence doit prendre racine avant de développer une plante puis porter du fruit. Pour produire un ancien, il faut du temps<sup>2</sup>.

### Appliquer les qualifications

Ces deux listes sont très discutées. Certains doutent que ces qualifications puissent avoir été appliquées, même aux jours de Paul. Certains croient qu’elles s’appliquaient aux anciens du premier siècle, mais ne peuvent être en vigueur aujourd’hui. Puisque les deux listes ne s’accordent pas sur tous les points, la plupart sont d’avis qu’il s’agissait de principes ou de suggestions d’ordre général. Même parmi ceux

qui voient dans ces deux listes les qualifications applicables à ceux qui veulent devenir anciens, des différences d’opinion persistent sur certains points. Comment définir “des enfants fidèles”, “mari d’une seule femme”, “apte à l’enseignement” ?

Que faire dans l’Eglise locale lorsqu’il y a une différence d’opinion sur ces qualifications ? Voici quelques observations et suggestions pour aider lorsqu’on est confronté à ces questions.

*La qualification principale, celle qui sert de fondement à toutes les autres, est que l’ancien doit être un chrétien fidèle.* Une assemblée peut tellement discuter des autres questions relatives aux qualifications des anciens qu’elle oublie de poser la plus évidente : “Est-ce un membre fidèle de l’Eglise du Seigneur ?”

*Parfois nous plaçons en tête de liste les qualifications qui ont le moins à faire avec la capacité chez l’ancien de diriger le troupeau.* Ne concentrons pas notre attention sur certaines qualifications en oubliant les autres.

*La plupart de ces qualités sont exigées de tous les chrétiens.* Etudiez le schéma sur cette page. La barre ne se place pas plus haut pour l’ancien que pour tout chrétien. L’ancien est tout simplement un chrétien fidèle qui a atteint un degré prononcé de la même maturité spirituelle vers laquelle avance tout chrétien.

*Bien des qualifications données se manifestent*

<sup>2</sup> Dick Marcear, “Who Can Serve as Elder ?” THE EASTSIDE BULLETIN, Eastside church of Christ, Midwest City, Okla. (21 October 1979).

## LES QUALIFICATIONS DES ANCIENS S’APPLIQUENT A TOUS LES CHRETIENS

Ancien	Trait	Tous les chrétiens
1 Timothée 3.2	irréprochable	1 Timothée 5.7 ; 6.14
1 Timothée 3.2	sobre	1 Pierre 1.13 ; 4.7 ; 5.8
1 Timothée 3.2	sensé	Tite 2.2, 5 ; Romains 12.3
1 Timothée 3.2	hospitalier	Romains 12.13 ; Hébreux 13.2
1 Timothée 3.2	apte à enseigner	Hébreux 5.12
1 Timothée 3.3	pas adonnés au vin (pas ivrogne)	Tite 2.3 ; Ephésiens 5.18
1 Timothée 3.3	conciliant	Philippiens 4.5 ; Colossiens 3.13 ; Tite 3.2
1 Timothée 3.3	pacifique (pas un querelleur)	Jacques 4.2 ; 2 Timothée 2.24
1 Timothée 3.3	désintéressé (pas avide d’argent)	1 Timothée 6.10 ; 2 Timothée 3.2
1 Timothée 3.4	Tenant ses enfants dans la soumission	Ephésiens 6.1–4
1 Timothée 3.7	Ayant un bon témoignage de ceux du dehors	1 Pierre 2.12–16
Tite 1.8	juste (droit)	Colossiens 4.1
Tite 1.8	consacré (saint)	Ephésiens 4.24 ; 1 Timothée 2.8
Tite 1.8	maître de lui	Galates 5.23

*par degrés.* Comme nous péchons tous et que nous faisons tous des erreurs, est-il raisonnable de nous attendre à ce que l'ancien puisse rester toujours à 100 % "sensé, juste, consacré, maître de lui" ? Peut-on jamais être complètement consacré à Dieu ? Nous ne devons donc pas nous attendre à ce que les anciens possèdent ces qualités de manière parfaite, mais plutôt dans une grande mesure, à un degré élevé. Toutefois, nous ne devons pas non plus alléger le poids de ces qualifications ; même s'il s'agit de degrés de progrès pour chacune de ces qualités, l'ancien doit les posséder de manière perceptible.

*Cherchons la raison de chaque qualité demandée.* Certaines raisons apparaissent dans le texte. Par exemple, pourquoi un ancien doit-il bien diriger sa propre maison (1 Tm 3.4) ? "Si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Eglise de Dieu" (1 Tm 3.5) ? Pourquoi ne doit-il pas être un "nouveau converti" ? Parce qu'un homme récemment converti sera plus susceptible de s'enfler d'orgueil et de tomber "sous le jugement du diable" (1 Tm 3.6). Pour quelle raison doit-il recevoir "un bon témoignage de ceux du dehors" ? Afin de ne pas "tomber dans le discrédit et dans les pièges du diable" (1 Tm 3.7). Pourquoi doit-il rester "attaché à la parole authentique" ? Afin d'être "capable d'exhorter selon la saine doctrine et de convaincre les contradicteurs" (Tt 1.9). Même quand la raison de la qualification n'est pas spécifiée, nous devrions la chercher.

Le fait de considérer la raison de chaque qualification influencera nos décisions. Par exemple, Tite 1.6 exige que l'ancien ait des enfants fidèles. Comme ceci n'a rien à voir avec le seul fait de pouvoir engendrer des enfants, un homme pourrait satisfaire à cette exigence en élevant des enfants adoptés ou placés dans une famille d'accueil.

Nous devons éviter deux extrêmes : une norme tellement stricte que personne ne sera jamais qualifié, et une norme si vague que "tout va". Certains voudraient l'impossible, que l'ancien soit parfait, sans jamais avoir fait une erreur. Cela empêcherait la qualification d'un homme quelconque, soit à l'époque des apôtres, soit de nos jours. Puisque l'ancien doit être "apte à enseigner", certains croient qu'il doit forcément être un excellent prédicateur ou enseignant.

D'autres n'ont pratiquement aucune norme.

Ils semblent croire qu'il suffit à un homme chrétien d'être marié et d'avoir des enfants baptisés pour être qualifié pour la charge d'ancien, en dépit des autres qualifications demandées. Il arrive à certaines assemblées de nommer des anciens dénués des qualifications nécessaires, dans l'espoir qu'ils apprendront "sur le tas". Dans d'autres assemblées, on nomme des hommes en raison de leur popularité et leur influence plutôt que de leurs qualités spirituelles.

Il existe entre ces deux extrêmes — restrictions excessives et absence de toute norme — un lieu commun où l'Eglise doit pouvoir trouver et nommer des hommes qui certes ne sont pas parfaits, mais qui sont réellement qualifiés pour la fonction d'ancien.

En définitive, il appartient à chaque assemblée locale de déterminer quels frères en son sein présentent les caractéristiques pour assumer cette fonction. Par définition, l'autonomie des assemblées doit signifier que chaque assemblée a le droit 1) de prendre ses propres décisions concernant la signification des expressions : "enfants fidèles", "mari d'une seule femme", "apte à l'enseignement", etc. ; 2) de déterminer le sens des autres qualifications ; 3) de choisir et de nommer des frères selon sa compréhension de toutes les qualifications et selon sa connaissance de ses propres membres.

### **Les qualifications des anciens comparées à des qualifications de responsables**

James Wilburn<sup>3</sup> donne dix "caractéristiques des responsables" : 1) désir de diriger, 2) enthousiasme, 3) confiance en soi, 4) humilité, 5) habitude de progresser, 6) vision, 7) connaissance, 8) esprit de partage, 9) imagination, 10) capacité de décision. Kenneth Gangel, citant une autre source, donne "cinq attributs primaires et six attributs secondaires des dirigeants" :

Les auteurs (...) identifient les attributs primaires suivants : empathie, participation dans le groupe, dynamisme (loquacité, bonne humeur, bienveillance, enthousiasme, force d'expression, vivacité, originalité), et stabilité émotionnelle.

Voici la liste des attributs secondaires : désir de diriger, intelligence, cohérence, confiance

---

<sup>3</sup> James Wilburn, LEADERSHIP FOR CHRIST IN THE LOCAL CHURCH (Wichita Falls, Tex. : Faith Press, 1963), 20-54.

en soi, capacité à partager la direction avec d'autres<sup>4</sup>.

Lorsqu'on compare ces listes avec celles données en 1 Timothée 3 et en Tite 1, on trouve plus de différences que de corrélations<sup>5</sup>. Par exemple, Paul ne mentionne pas la nécessité chez les anciens d'être enthousiastes, imaginatifs, confiants, visionnaires, intelligents ou expressifs. De plus, si nous devons dresser la liste des caractéristiques des dirigeants dans le monde des affaires, des sports, ou des armées, quelles qualités donnerions-nous ? Si nous répondions honnêtement à la question, il est probable que notre liste ne ressemblerait pas à celle des qualifications des anciens données dans la Bible.

Que devons-nous en déduire ? Il nous semble raisonnable de conclure que *les qualifications données dans ces deux passages doivent s'appliquer dans le but de trouver des hommes particuliers pour une tâche particulière : celle de diriger l'Eglise*. Il s'ensuit que ceux qui satisfont à ces conditions ne sont pas forcément qualifiés pour d'autres sortes de direction, et vice versa ! Quand on comprend cela, on évite deux erreurs : 1) celle de penser que certains hommes ne sont pas qualifiés parce qu'il ne dirigent pas dans d'autres domaines, et 2) celle de penser que parce que l'on est dirigeant dans un autre domaine, on est forcément qualifié pour diriger l'Eglise.

### NOMMER DES ANCIENS

Quelle est la méthode pour choisir et pour nommer des hommes qualifiés comme anciens de l'Eglise locale ? Dans un cas précis, selon le Nouveau Testament, c'est l'évangéliste (Tite) qui devait le faire (Tt 1.5). Dans un autre cas, un apôtre et son compagnon de travail (Paul et Barnabas) nommèrent des anciens (Ac 14.23). Mais ces textes ne dévoilent pas la procédure utilisée. Il faut présumer que ces hommes ne choisirent pas arbitrairement les anciens ni ne les nommèrent sans impliquer toute l'Eglise dans ce processus.

<sup>4</sup> Kenneth O. Gangel, LEADERSHIP FOR CHURCH EDUCATION (Chicago : Moody Press, 1970), 162, citant Charles E. Hendry et Murray G. Ross, NEW UNDERSTANDINGS OF LEADERSHIP, 43, 64-85.

<sup>5</sup> Pour être juste, il faut signaler que James Wilburn dans LEADERSHIP FOR CHRIST IN THE LOCAL CHURCH n'examinait pas les qualités nécessaires pour devenir ancien dans une Eglise locale, mais plutôt les qualités que les dirigeants dans l'Eglise doivent essayer de développer.

Comment sélectionner des anciens ? Sans donner une réponse spécifique à cette question, le Nouveau Testament donne, en Actes 6, un exemple de plusieurs hommes mis à part pour une tâche particulière dans l'Eglise : 1) Les apôtres établirent les qualifications nécessaires pour les hommes qui devaient remplir la fonction : "Les douze convoquèrent alors la multitude des disciples et dirent : (...) Frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cet emploi" (Ac 6.2-3). 2) L'Eglise toute entière participa à la sélection de ces hommes issus de ses rangs : "Ce discours plut à toute la multitude. Ils élurent Etienne, homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche" (Ac 6.5). 3) Les apôtres, leur imposant les mains, les nommèrent pour leur tâche : "Ils présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains" (Ac 6.6).

Cet exemple suggère un bon modèle pour le choix et la nomination des anciens de nos jours : 1) Les qualifications sont déjà établies par les apôtres inspirés par Dieu. 2) Ces qualifications sont présentées à l'assemblée, soit par un évangéliste, soit par un enseignant. Les membres de l'assemblée se doivent d'être bien renseignés avant de devoir choisir des hommes qui seront pasteurs du troupeau du Seigneur. 3) L'assemblée toute entière prend part au choix de ceux qui, parmi ses rangs, satisfont aux qualifications. Elle choisit ses responsables selon les critères établis dans le Nouveau Testament. 4) Les anciens sont ensuite nommés (mis à part) ou établis dans leur travail lors d'une réunion publique.

### CONCLUSION

*Il faut agir avec une grande prudence dans la sélection des anciens.* Quelqu'un a dit : "Il est plus facile de faire un ancien que de s'en défaire." Il est excessivement difficile d'écarter un ancien qui choisit après coup de ne pas respecter les qualifications de sa fonction ; et cela peut créer de graves problèmes dans l'Eglise. Qu'une grande majorité, sinon l'ensemble de l'Eglise, soit d'accord sur les qualités d'un homme avant de le nommer ancien. Et même à ce point, si d'éventuels problèmes se profilent quant à l'exercice de sa responsabilité, il vaut mieux ne pas le nommer. ◆